

CC 2020\_0087

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 30 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le trente juillet à 17 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Joël LE JEUNE, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 24 juillet 2020.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants

Présents ce jour : 75 Procurations : 6

### Étaient présents :

M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BARBIER Françoise , M. BETOULE Christophe , M. BODIOU Henri , Mme BOIRON Bénédicte , M. BOURIOT François , Mme BRAS-DENIS Annie , Mme BRIDET Catherine , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COCADIN Romuald , M. COENT André , M. COLIN Guillaume , Mme CORVISIER Bernadette , Mme CRAVEC Sylvie , Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. ANDRE Ismaël (suppléant de M. DROUMAGUET Jean) , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme VILAIN Danièle (suppléante de M. GARZUEL Alain) , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , M. HENRY Serge , M. HOUSSAIS Pierre , Mme LE DILAVREC Nathalie (suppléante de M. HOUZET Olivier) , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , Mme LE BOULANGER Danièle (suppléante de M. LE BRAS Jean-François) , M. LE CREURER Eric , M. LE GALL Jean-François , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUEMENER Michel , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , Mme LOGNONÉ Jamila , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , M. MARTIN Xavier , M. MEHEUST Christian , M. MERRER Louis , M. NEDELLEC Yves , Mme NICOLAS Sonya , Mme NIHOARN Françoise , M. OFFRET Maurice , M. PARANTHOEN Henri , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , M. PILOLOT René , Mme PIRIOU Karine , M. PONCHON François , M. POUGNARD Xavier , Mme PRIGENT Brigitte , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUENIAT Jean-Claude , M. QUILIN Gérard , M. MALLO Yves (suppléant de M. RANNOU Laurent) , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. SALIOU Jean-François , M. SEUREAU Cédric , M. STEPHAN Alain , M. STEUNOU Philippe , M. TERRIEN Pierre , M. LE GOFF Rémi (suppléant de M. THEBAULT Christophe) , Mme TURPIN Sylvie

### Procurations :

Mme KERRAIN Tréfina à M. LATIMIER Hervé , M. KERVAON Patrice à M. LE BIHAN Paul , M. NICOLAS Gildas à Mme GOURHANT Brigitte , Mme PONTALLER Catherine à Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. ROGARD Didier à M. MAHE Loïc , M. ROUSSELOT Pierrick à M. EGAULT Gervais

### Étaient absents excusés :

Mme COADIC Marie-Laure , M. CORNEC Gaël , M. L'HEREEC Patrick , M. PHILIPPE Joël

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. COCADIN Romuald, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## **Arrêt du projet de zonage d'assainissement de la commune de Rospez**

LTC a lancé en 2018 la révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Rospez afin de prendre en compte :

- les raccordements qui ont eu lieu depuis 2004 (date d'approbation du zonage en vigueur),
- les projets de développement de la commune,
- la construction d'une nouvelle station d'épuration,

La mise à jour de l'étude de zonage d'assainissement, présentée à la commune, a été dispensée d'étude d'impact par l'Autorité Environnementale et peut donc être arrêtée et mise à l'enquête publique avant approbation.

Les secteurs suivants ont été étudiés (étude d'un scénario de réhabilitation des installations individuelles et d'un scénario d'assainissement collectif) :

- Saint-Dogmaël,
- Conventant Coatarel et Conventant Quéré,
- Goasper,
- Keranbron,
- Conventant Garic et Conventant Bras,
- Gouric,

- Vot,
- Kerhuel.
- Coat Jorand / Placen Yell

L'étude conclut à la conservation du zonage de 2004. Sont uniquement ajoutés les secteurs de la commune qui ont été raccordés depuis, mais qui étaient en dehors du plan de zonage initial.

**VU** L'arrêté préfectoral en date du 10 décembre 2019, portant statuts de Lannion-Trégor Communauté ;

**CONSIDERANT** Le projet de territoire 2017-2020, adopté le 22 juin 2017 ;

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à LA MAJORITÉ  
(Par 9 abstentions)**

**DECIDE DE :**

**ARRETER** Le projet de zonage de la commune de Rospez.

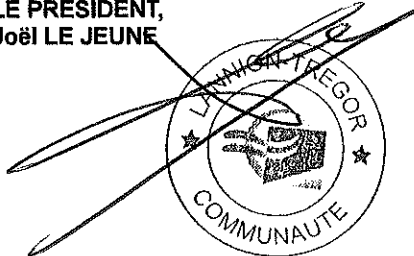
**AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à soumettre le projet de zonage d'assainissement à enquête publique.

**AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.  
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire  
de la présente délibération,  
transmise au contrôle de légalité  
par télétransmission le 03 AOUT 2020  
Publiée et affichée le 03 AOUT 2020

LE PRÉSIDENT,  
Joël LE JEUNE



LE PRÉSIDENT,  
Joël LE JEUNE

